

le problème d'une culture plus scientifique, le problème d'accroître la productivité du sol par l'application de méthodes scientifiques ; non pas de diminuer les gains du cultivateur, mais d'augmenter la valeur de ses produits de manière qu'ils puissent se vendre un meilleur prix sur les marchés des villes. Nous devons beaucoup à l'honorable Adam Beck, pour les efforts qu'ils a fait en vue d'introduire l'électricité partout dans l'est et dans l'ouest de la province d'Ontario, dans l'espoir que le travail du cultivateur sera par là quelque peu allégé.

Il est regrettable, à notre sens, que cette mesure législative touchant les grandes routes ait éprouvé un échec fatal au sein de la Chambre haute. C'est une ancienne maxime qu'une chaîne n'est plus forte que son plus faible anneau et je puis dire avec une légère variante qu'un chemin n'est pas meilleur que le pire de ses milles. Pour des raisons qui ne militent peut-être pas en faveur du pays, il est possible que ce bill ne devienne pas loi, cette session-ci ; mais les populations rurales de l'Ontario ne sauraient oublier que ce n'est pas le parti conservateur qui leur refuse les avantages qu'offre cette mesure.

De l'agriculture aux pénitenciers, la transition est peut-être brusque ; seulement je ferai observer qu'il existe dans ces institutions force main-d'œuvre improductive. Un grave problème se dresse devant le ministre de la Justice. La main-d'œuvre des détenus ne devrait pas concurrencer la main-d'œuvre libre ; c'est là un principe bien reconnu en économie politique et auquel je souscris volontiers. Il est de simple justice que celui qui gagne son pain à la sueur de son front ne soit pas exposé à voir les fruits de son labeur souffrir de la concurrence des produits des pénitenciers. Seulement, et c'est là l'autre aspect de la question, quand un individu perd sa liberté pour avoir enfreint les lois de la société, je doute fort qu'on ait le droit de le laisser, pour ainsi dire, se corrompre dans l'oisiveté. Il faut trouver de l'emploi pour cette population des pénitenciers. Aujourd'hui, nos pénitenciers sont en réalité des foyers d'oisiveté. Pourquoi le ministre de l'Agriculture et le ministre de la Justice, mettant leurs lumières en commun, n'élaboreraient-ils pas quelque projet de réforme tendant à transformer nos pénitenciers en stations de démonstration ? Ce serait là un projet dispendieux, dira-t-on, mais on ne saurait opérer de réforme utile, sans qu'il en coûte. A coup sûr, il importe de tenter quelques efforts pour relever le niveau moral de la population de nos pénitenciers. Je n'ai pas les statistiques sous les yeux ; mais ces jours derniers, j'ai été étonné de voir le grand nombre de jeunes gens âgés de moins de trente ans incarcérés dans les pénitenciers. En réalité, on trouve pres-

que des enfants au sein de ces institutions, et il n'existe pas de sélection.

Il arrivs quelquefois que, par suite de jugements peu pondérés de quelque magistrat irréfléchi, on condamne au pénitencier un jeune homme de vingt ans, un garçon de quinze à seize ans, alors qu'on aurait dû le confier à l'école pénitentiaire. Il se trouve en compagnie de vils criminels, et l'on compte qu'à sa sortie du pénitencier il sera devenu un tout autre homme qu'à son entrée. Il faut espérer en de meilleurs jours, alors que nos pénitenciers ne seront pas de simples institutions pénales, mais bien dans toute la force du mot des établissements de réforme. Je saisis cette occasion pour rappeler au Gouvernement la nécessité de prendre les mesures voulues pour faire de ces pénitenciers des institutions d'où les détenus sortent des hommes nouveaux, et mieux armés pour gagner leur vie. Un dimanche après-midi, j'ai adressé la parole, au pénitencier de Kingston, à plus de 600 détenus dont la physionomie ne révélait que le plus sombre désespoir et la plus profonde tristesse. Il faudrait améliorer le sort de ces malheureux et le ministre de la Justice dont je connais les sentiments humanitaires et le ministre de l'Agriculture reconnaîtront, j'en suis sûr, la nécessité de prendre les mesures voulues pour faire de ces pénitenciers des stations de démonstration, de véritables écoles moralisatrices. Rien n'empêche d'acheter des terres à bon marché et de les mettre en valeur de façon à ce que les cultivateurs du voisinage puissent bénéficier de l'œuvre réalisée sur ces domaines, et améliorer leurs modes de culture. Le prisonnier bénéficierait de l'application de pareilles réformes et, à sa sortie du pénitencier, il ne serait pas obligé de retourner aux bas quartiers des villes où il serait en proie à de nouvelles tentations ; en outre, les cultivateurs bénéficieraient des cours agricoles et il ne faut pas oublier que d'un bout à l'autre du pays, le besoin d'ouvriers agricoles se fait vivement sentir. L'Etat y gagnerait aussi en ce sens qu'il se verrait dégrevé d'un fardeau écrasant.

De l'agriculture à l'immigration la transition est naturelle. Le discours du trône fait allusion à l'immigration qui se déverse à flots pressés sur nos rives.

Peut-être nous préoccupons-nous davantage du volume de ce flot que de sa pureté. De 1902 à 1912, il est venu au pays deux millions d'immigrants, chiffre en réalité étonnant ; nous avons rejeté aux ports de mer 8,500 individus ; ont été réservés pour inspection 41,000 individus ; enfin, ont été rapatriés 5,600 de ceux qui ont subi l'inspection. La statistique, je le sais, n'est guère en faveur auprès de cette Chambre ; mais je ne sache point qu'il y ait d'autre moyen de bien mettre ici en relief la néces-